

Projet Club « ES Metz 2020 »

L'ES Metz change !

> Le Projet Club

En 2013, l'ES Metz a créé son Projet Club pour les saisons à venir.

Ce Projet vise à reconstruire l'ES Metz autour de plusieurs fondamentaux qui caractérisent le football amateur et le monde associatif.

C'est ainsi que nous mettons désormais l'accent sur le plaisir, le bénévolat, la politesse, le collectif, la responsabilité individuelle, le respect des personnes et des biens, le respect des engagements, etc.

C'est une nouvelle culture qui va ainsi s'établir progressivement au sein de notre Club.

Le retour à ces fondamentaux est désormais la ligne de conduite du Club, et doit servir de guide à tous ses membres : dirigeants, éducateurs, joueurs, parents, etc. Nous demandons en conséquence à tout adhérent de prendre connaissance de notre Projet et de déclarer explicitement y adhérer au bas de la fiche individuelle d'inscription. Un document d'information sur le Projet, adapté à la situation de chacun, est joint au présent dossier d'inscription.

Je compte sur la contribution de tous pour que le progrès du Club vers ses nouveaux objectifs soit rapide et efficace.

Je serai personnellement à votre disposition pour répondre à vos questions sur ce qui est désormais notre Projet à tous.

Merci d'avance !

> Une tenue de sortie uniforme pour tous

L'un des fondamentaux retenus dans ce Projet est la fierté d'appartenir au Club et de défendre ses couleurs.

Dans ce cadre, le Comité Directeur a décidé que tous les membres sportifs du Club auraient désormais l'obligation de porter, avant et après tous les matches officiels, une tenue de sortie (haut et bas) aux couleurs du Club. Le modèle choisi a été présenté à l'Assemblée Générale du 1^{er} Juin 2013 et approuvé par elle.

Son achat est à la charge des adhérents. L'essayage et le règlement se font au moment de la remise du dossier d'inscription.

Cet équipement est valable jusqu'en Juin 2016.

> Le paiement de la cotisation annuelle

Le Projet souligne par ailleurs qu'adhérer à une association implique des devoirs, au premier rang desquels le paiement de la cotisation. C'est pourquoi ce paiement est exigé dès l'inscription.

Comme par le passé, le Club sera attentif à proposer de larges facilités de paiement aux familles qui en auront besoin, qu'il s'agisse du paiement de la cotisation ou de l'achat de l'équipement obligatoire.

Pierre de VREESE, Président